

Appel à contribution

Colloque International REIACTIS / Université Pontificale du Chili

« Age, Citoyenneté et pouvoirs »

“De la Recherche à l'Action”

A Santiago du Chili

Les 26 et 27 Octobre 2010

Organisateurs :

- Pontificia Universidad Católica de Chile: Centro de Geriatria Y Gerontología.
- Réseau International d'Étude sur l'Age, la Citoyenneté et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS)

Date : 26 et 27 octobre 2010.

Lieu : Centro de Extensión de la Universidad Católica de Chile. Alameda 390, Santiago de Chile.

Date limite d'envoi des propositions de contribution : 8 Mars 2010

Conseil scientifique :

Le conseil scientifique international est en cours de constitution. Parmi les premières personnalités qui ont répondu présent :

Anne-Marie Guillemard, Pdt (France)

Jean-François Bickel (Suisse), Laura Call (Espagne) ; Elisabeth Caro (Mexique) ; Michèle Charpentier (Canada); Guillaume Guthleben (France) ; Ricardo Iacub (Argentine) ; Ignacio Irrarazaval (Chili) ; Dominique Kern (France) ; Alexandro Klein (Uruguay) ; Rosita Kornfeld (Chili); Françoise Le Borgne-Uguen (France) ; Blanca López La Vera (Pérou) ; Isabelle Mallon (France) ; Simone Pennec (France) ; Pilar Monreal (Espagne); Mercé Perez-Salanova (Espagne); Pierre Pfizenmeyer (France) ; Marisol Rapso (Costa Rica) ; Daniel Reguer (France); Pilar Rodriguez (Espagne) ; M^a Teresa Sancho (Espagne); Daniel Thomas (Canada) ; Eduardo Valenzuela (Chili) ; Jean-Philippe Viriot Durandal (France); Javier Yanguas (Espagne);

Comité d'organisation :

Rosita Kornfeld (Pontificia Universidad Católica de Chile, Chili), Jean-Philippe Viriot Durandal (Université de Franche Comté, Pdt du REIACTIS, France), Mercè Pérez Salanova (Universitat Autònoma de Barcelona, Espagne) , Soukey Ndoye (REIACTIS, France), Soledad Herrera, Sociologue (Chili), Macarena Rojas (Pontificia Universidad Católica de Chile), María Paz Carvajal (Pontificia Universidad Católica de Chile).

Contact:

Conseil scientifique et réponse à l'appel à contribution : symposiumreiactis@gmail.com

Contact en espagnol et en anglais : mrojasu@uc.cl ; congresouc2010@gmail.com ;

Contact en français : soukey.ndoye@gmail.com

Cinq thématiques :

- Les politiques publiques en faveur de l'intégration des personnes âgées aux décisions : Démocratie participative et acteurs de la société civile ;
- La mobilisation et l'action collective des personnes âgées comme pouvoir d'agir et de participation sociale;
- Pouvoir de décision aux différents moments du vieillissement dans le cycle de vie ;
- Formation des professionnels et des proches comme enjeu dans les pratiques inclusives et l'approche capacitaire : le pouvoir comme culture de la relation aux personnes âgées ;
- Des outils de pouvoir aux pouvoirs des outils ? La question de l'information et de l'expertise

1. Thématique centrale

En 2002, suite aux constats de la seconde assemblée de l'ONU sur le vieillissement, le plan d'action de Madrid a appelé à une prise de conscience des enjeux politiques sociaux et économiques mondiaux liés à cet accroissement sans précédent de la longévité humaine. Au-delà des pétitions de principes, les Nations Unies ont réaffirmé l'importance de l'intégration des personnes âgées dans les processus décisionnels.

2. Un réseau international au cœur de la thématique

Lors d'un premier colloque organisé par le REIACTIS et le GEPECS (Groupe d'Etude pour l'Europe de la Culture et de la Solidarité) en lien avec les réseaux de l'Association Française de Sociologie et l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF) sur ce thème à l'Université Paris 5 en 2007 une centaine de chercheurs francophones issus de 8 pays ont abordé cette problématique dans une approche macro sociale et à l'échelon des politiques nationales. Les actes de ces journées sont disponibles en ligne sur : <http://www.reiactis.org/>

Un second colloque s'est déroulé à Rouen (France) 2008 en collaboration avec l'UMR CNRS IDEES et s'est inscrit dans la continuité de ces réflexions en mettant plus particulièrement l'accent sur l'intégration des personnes âgées au niveau territorial et dans les politiques locales.

En juillet 2009 le REIACTIS a organisé deux symposiums lors du Congrès mondial de Gérontologie et Gériatrie sur l'implication des retraités et de leurs organisations dans l'espace public et sur les politiques publiques et les cadres théoriques favorisant cette intégration sur le plan institutionnel et sociétal.

Par la suite le REIACTIS a initié une rencontre internationale à La Sorbonne le 9 juillet 2009 autour du thème " les seniors citoyens et acteurs du monde social et économique" avec la participation notamment d'Anne-Marie Guillemard (F), Alan Walker (GB), Bob Butler (USA), ou Michèle Charpentier (Can).

En 2010, le colloque international traitera de la question de l'empowerment et la participation sociale des retraités et personnes âgées et leur intégration sociale. Il s'agira également à cette occasion de faire le point sur l'articulation entre la recherche, les décideurs publics et les acteurs de la société civile.

Ce colloque pluridisciplinaire entend croiser les perspectives qu'offre la sociologie du vieillissement mais aussi des autres disciplines des sciences humaines et sociales (droit, économie, ethnologie, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences politiques...) susceptibles d'apporter des éclairages pertinents sur les sujets abordés par le colloque.

Le colloque sera subdivisé en 5 thèmes :

Thème I
Les politiques publiques en faveur de l'intégration des personnes âgées aux décisions : Démocratie participative et acteurs de la société civile
<p>Qu'il s'agisse des échelons locaux, nationaux ou internationaux comment les retraités et personnes âgées sont ils intégrés dans les décisions publiques ? Dans quelle mesure les réponses politiques au vieillissement de la population sont-elles anticipées, planifiées et construites à partir d'espaces d'information, de concertation et de négociations avec les personnes âgées et/ou leurs représentants?</p> <p>Quelles sont les formes institutionnelles de représentations et les mécanismes qui permettant l'intégration des personnes âgées et retraités en tant que simple individu ou représentant d'un groupe social dans les décisions publiques? Quels types de structures (conseils, panels, comités nationaux ou locaux, ...), pour quels types de pouvoirs (consultation obligatoire ou consultative, avis conforme, co-décision...) et dans quels domaines (retraite, santé, transports, aménagements urbains ...) ?</p> <p>De quels types de moyens sont dotées ces structures ou ces mécanismes et quels sont leurs domaines d'action et de compétences ? Et finalement, au delà de l'affichage institutionnel en quoi les différentes formes de démocraties participatives impliquant les personnes âgées ont elles contribuées à influencer les politiques locales, nationales ou internationales?</p>

Thème II

La mobilisation et l'action collective des personnes âgées comme pouvoir d'agir et de participation sociale

Qu'en est-il de l'engagement social et citoyen des personnes âgées ? L'engagement bénévole et associatif apparaît comme une forme de participation sociale particulièrement prisée par les personnes âgées dans certains pays. En quoi la «retraite» peut elle aussi constituer une étape du cycle de vie favorable à l'engagement, et non au retrait, que ce soit auprès de ses proches, dans des associations ou dans la vie politique et démocratique. D'ailleurs, les associations visant à défendre et à représenter les aînés sont nombreuses, autant à l'échelle nationale, internationale que locale, et ce, à travers le monde. Mais la mobilisation des aînés va au-delà de leur propre intérêt et vise d'autres groupes sociaux et d'autres causes comme la promotion des arts, de la culture et du patrimoine, la lutte pour la justice sociale, ou la défense des droits des populations marginalisées et démunies par exemple. Quels pouvoirs exercent les personnes âgées au sein de ces divers groupes et associations et au sein de la société en général ? Qu'en est-il de leur pouvoir d'action collective et de changement social ?

Thème III

Pouvoir de décision aux différents moments du vieillissement dans le cycle de vie

Quels sont les différents moments dans le vieillissement où se pose de manière particulièrement saillante la question du choix et du pouvoir des personnes âgées dans les décisions qui les engagent directement. Qu'il s'agisse de changement de lieu de vie et notamment le passage du domicile à l'institution, du choix d'un traitement, de la mise sous tutelle ou curatelle ? Dans quelle mesure ces décisions qui engagent fondamentalement les espaces de pouvoir et de vie des individus âgés résultent-elles de choix éclairés pris en conscience par les personnes âgées elles-mêmes ? Dans quelle mesure les tiers, les professionnels et les réseaux sociaux formels ou non, mais aussi les institutions peuvent-elles optimiser les capacités de décision des personnes et l'exercice du libre choix ?

Thème IV

Formation des professionnels et des proches comme enjeu dans les pratiques inclusives et l'approche capacitaire.

Le pouvoir comme culture de la relation aux personnes âgées

Si le pouvoir est une forme de relation et d'interaction à l'autre, comment les représentations de la personne âgée sur leurs capacités, leurs droits, leurs besoins, pèsent dans la culture de la relation aux aînés? En quoi des approches comme l' « humanitude » ou la « validation », par exemple introduisent-elles précisément dans les gestes professionnels des attitudes dont les effets se traduisent par des comportements facilitant l'empowerment des personnes âgées? Au-delà de ces approches interactionnistes, en quoi la perspective relationnelle peut-elle être modifiée par des interventions pédagogiques et des sensibilisations au statut et aux potentiels dont disposent les personnes âgées auprès des intervenants professionnels et familiaux?

Thème V

Des outils de pouvoir aux pouvoirs des outils? La question de l'information et de l'expertise

L'expertise profane et scientifique comme pouvoir

Quelles sont les différentes formes d'expertise engagées dans les processus décisionnels sur des segments des politiques locales comme les modes de transports, l'accessibilité, les aménagements urbains ou dans certains cas les prestations d'aide à domicile par exemple.

Comment définir les différents niveaux d'intervention des retraités et de leurs organisations tant au niveau du diagnostic des besoins et de l'évaluation de l'adéquation des dispositifs que des capacités de recommandation? Sur le plan des moyens, quelles sont les ressources dont disposent les retraités et leurs organisations? Sont-ils informés et formés? Disposent-ils eux-mêmes d'un pouvoir d'expertise au travers de compétences techniques, juridiques, scientifiques susceptibles de constituer un « contre-pouvoir d'expertise »? Peuvent-ils par ailleurs recourir à des expertises externes en diligentant des études ou des enquêtes? En quoi les acteurs du secteur gérontologique (collectivités locales, universités ou universités tous âges, prestataires, caisses de retraite...) favorisent-ils l'émergence de ces compétences parmi les personnes âgées et encouragent-ils leur engagement dans des processus de partage du pouvoir d'expertise sur le plan du diagnostic des besoins, mais aussi de l'évaluation des dispositifs existants?

Cultiver et développer le pouvoir sur soi

L'approche capacitaire développée par les professionnels, les familles et les retraités consiste à maintenir et développer les aptitudes et les savoirs faire des retraités et personnes âgées pour maintenir un pouvoir sur soi et sur son environnement. En quoi les pratique professionnelles mais aussi les retraités et personnes âgées eux même peuvent ils être acteurs de la diffusion de différentes formes de pouvoir sur soi, sur leur espace privé et sur l'espace public. Les actions de prévention et d'entretien des capacités physiques et cognitives par les personnes âgées et leurs organisations ont-ils des effets d'appropriation de ces espaces ? Quels sont les acteurs et les méthodes susceptibles d'informer et de former les personnes âgées pour qu'elles puissent agir sur elles mêmes et sur leur environnement local, national et international ?

Normes du document : Les propositions de contribution ne doivent pas excéder 4000 caractères (espaces et titre compris) et peuvent être transmises en anglais, français et espagnol.

Les propositions de contribution seront reçues jusqu'au 8 Mars, puis envoyées au Comité scientifique. En cas d'acceptation il sera demandé aux auteurs dont les résumés de contribution ont été acceptés de rédiger un texte qui servira de base à leur présentation. Une feuille de style leur sera communiquée. Plusieurs mois seront laissés aux auteurs pour le rédiger. Ce texte sera ensuite intégré dans les documents de travail remis aux modérateurs des débats puis aux participants en PDF dans le CR/Rom des actes du colloque. Après examen par le Conseil Scientifique, il pourra être retenu pour un ouvrage collectif qui suivra les rencontres de Santiago.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site Internet suivant : www.reiactis.org.